

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 16 juillet DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 18h00 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Etaient présents : M. Benoît BALUT,
Mmes Inci ALTUNTAS, Sylvie CARDONA-GIL,

Ne formant pas la majorité des Membres en exercice mais se référant au procès-verbal de carence n°24/07/PV du 9 juillet 2024.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Lahsaine AIT BABA, Christophe COPLO, Eric HEBERT, Dominique LEGO, Christophe THIESSE,
Mmes Catherine BATAILLE, Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET, Annick GASCHER, Brigitte ROIX,

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON,

Avai(en)t donné pouvoir :

**Mme Inci ALTUNTAS,
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.**

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Sophie BOYER.

DATE DE SEANCE

16 juillet 2024

DATE DE CONVOCATION

10 juillet 2024

DATE D'AFFICHAGE

18 juillet 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE **16**

PRESENTS **4**

PROCURATION(S)

VOTANTS **4**

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

**Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.**

La Vice-présidente

Délibération n° 2

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

Le CCAS de Val-de-Reuil poursuit son engagement auprès des associations de la Commune pour leur permettre de participer à la vie locale par des actions qu'elles mènent sur le territoire de Val-de-Reuil.

Mme Maryline Deslandes, Vice-présidente propose au Conseil d'administration un complément de subvention à l'association Vivre Ensemble et la subvention à l'association AAFEVAL

Subventions aux associations 2024		
SUBVENTION 2024	Accordée le 16 avril 2024	Nouvelle proposition
Vivre Ensemble	2 000,00 €	1 000,00 €
AFFEVAL		500,00 €
Total		1 500,00 €

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **ATTRIBUER** les subventions conformément au tableau ci-dessus,
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget 2024,
- **AUTORISER** M. le Président ou son représentant à verser les subventions.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **ATTRIBUE à l'unanimité** les subventions conformément au tableau ci-dessus,
- **DIT à l'unanimité** que les crédits sont inscrits au Budget 2024,
- **AUTORISE à l'unanimité** M. le Président ou son représentant à verser les subventions.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES